COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 27 Juillet 2020 -

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes Sophie LEROUX, Catherine DUCHEMIN, Aurore PELLIEU, Anne-Charlotte OPSTAL, Isabelle FOURNIER.

MM. Laurent MAROT, José THIEBAUT, Bernard HOUYVET, Philippe LANOIS, Denis DUTRIAUX, Roger GOSSE, Frédéric FLAMAND, Patrice CUGNIERE.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S: Mme Céline PRIGENT, ayant donné pouvoir à Mme Catherine DUCHEMIN et Mme Audrey MOUFLET, ayant donné pouvoir à M. Frédéric FLAMAND.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Aurore PELLIEU.

En raison de la crise sanitaire et à la demande de plusieurs conseillers, la séance a lieu à huis clos (cf. article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 JUIN 2020 :

Arrivée de M. Frédéric FLAMAND à 18h35

M. Frédéric FLAMAND signale que sa question concernant le recrutement d'un chef de service aux services techniques n'apparait pas dans le compte-rendu du 29 Juin 2020. Il rappelle que M. Denis DUTRIAUX lui avait répondu que ce n'était pas un chef de service mais un chef d'équipe qui était recherché.

M. le Maire précise que ce sera rectifié sur le prochain compte-rendu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compterendu de la réunion du 29 Juin 2020 avec le rajout à la question.

Arrivée de M. Patrice CUGNIERE à 18h40.

2. VOTE DU BUDGET 2020 COMMUNE:

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de voter les crédits du budget 2020 de la commune comme suit :

Section de fonctionnement :

4 989 493.28 €

Section d'investissement :

4 510 643,00 €

3. VOTE DU BUDGET 2020 SERVICE DES EAUX :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de voter les crédits du budget 2020 du Service des eaux comme suit :

Section d'exploitation :

290 000,00 €

Section d'investissement :

177 720.00 €

4. MARCHE REPAS CANTINE SCOLAIRE:

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le marché pour la fourniture de repas à la cantine scolaire est arrivé à échéance.

Un appel d'offres a donc été lancé et l'ADTO a présenté son rapport d'analyses.

TARIFS PROPOSES:

	TARIFS HT REPAS ENFANTS		TARIFS HT REPAS ADULTES	
	DUPONT RESTAURATION	LA NORMANDE	DUPONT RESTAURATION	LA NORMANDE
Repas classique	2,52€	2,37 €	2,71 €	2,37 €
Repas bio	3,72 €	2,97 €	4,02€	2,97 €
Repas végétarien	2,34€	2,37 €	2,68 €	2,37 €

Il était précisé lors de l'appel d'offres que les repas doivent être livrés la veille afin de pouvoir anticiper un éventuel problème de livraison.

Après examen, la société « Dupont Restauration » livre les repas le jour même tandis que la société « La Normande » la veille.

Au vu de tous ces éléments, M. le Maire propose au Conseil Municipal de retenir la candidature de la société « La Normande ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner l'autorisation à M. le Maire de signer le marché avec la société « La Normande » et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Lassigny, le

- 4 AOUT 2020

Le Maire,

Laurent MAROT